



PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir conduire un véhicule de la catégorie du permis B

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support media (DVD, Box), avec un enseignant ou en distanciel avec un code d'accès en ligne Pass Rousseau.

- . la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- . les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- . l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- . les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- . les usagers vulnérables ;
- . les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ; - les gestes de premiers secours ;
- . les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- . le transport d'un chargement et de personnes ;
- . la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- . les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- . l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- . le- les usagers vulnérables ;
- . la pression sociale (publicité, travail...) ; - la pression des pairs.
- . les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées :

- Compétence 1- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- Compétence 2- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- Compétence 3- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- Compétence 4- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ; - le comment ; - les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ; - l'auto-évaluation

PUBLIC VISE & PREREQUIS

Avoir satisfait à une évaluation préalable,

Être titulaire de l'ASR

RESULTATS ATTENDUS

Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès, ou obtention d'une attestation de suivi de formation...

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Encadrement : Responsable de la formation : Rose LOPES

Formateurs :

- Rose, titulaire de BEPECASER
- Guillaume, titulaire du BEPECASER
- Youssef, titulaire du BEPECASER, mention deux roues et animation post permis
- John, titulaire du BEPECASER
- Marila, titulaire du BEPECASER

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Alternance de théorie et de pratique

Enseignement mixte (distanciel et présentiel)

Salle de formation équipée de moyens multimédias (téléviseur, box Codes Rousseau, tableaux, box cours théoriques)

Supports pédagogiques fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisés (Easypratique et livret numérique par Codes rousseau)

Simulateur de conduite

Véhicules adaptés à l'enseignement

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

suivi des compétences acquises au travers de l'utilisation d'un livret d'apprentissage,

examens blancs,

questionnaires de satisfaction à chaque étape de la formation

CONDITIONS DE REUSSITE

Présence sur la totalité des heures prévues

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation individuelle de formation

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

Durée : 20 heures minimum

Date(s) : à déterminer

Lieu de formation : 2 mail du pavillon 95290 L'Isle-Adam

Cours théoriques : mixte (distanciel et présentiel)

Cours conduite : individuels

PRIX DE LA FORMATION

Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pouvons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation.